



TRÉSOR
DE LIÈGE

TRÉSOR DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

bpost
PB-PP
BELGIË(N) - BELGIQUE

P405108 – Bureau de dépôt Liège X – Éditeur responsable : Julien Maquet, 6 rue Bonne-Fortune, 4000 Liège.

Numéros 60-61 – juillet-décembre 2019



Bulletin trimestriel du Trésor de Liège



TRÉSOR
DE LIÈGE

Adresse de la rédaction :

Trésor de Liège

6 rue Bonne-Fortune – 4000 Liège (Belgique)

Tél. : + 32 (0) 4 232 61 32

info@tresordeliege.be – www.tresordeliege.be

Comité de rédaction :

Alexandre Alvarez, Denise Barbason, Marie-Cécile Charles, Flavio Di Campli, Georges Goosse, Julien Maquet, Frédéric Marchesani, Thérèse Marlier, Fabrice Muller, Michèle Mozin-Bodson, Christine Renardy et Anne Godinas-Thys.

Mise en pages : Fabrice Muller.

Coordination scientifique : Julien Maquet.

ISSN : 2295-6751

Votre soutien est primordial. Déductibilité fiscale à partir de 40 € par an (ou un ordre permanent mensuel de 3,50 €) versé via le compte de la Fondation Roi Baudouin (BE10 0000 0000 0404 – BIC : BPOTBEB1) avec la mention structurée obligatoire 127/9679/00001.

En remerciement de votre soutien, vous recevrez gratuitement le trimestriel Trésor de Liège et vous serez invités à toutes les activités du Trésor.

Avec le soutien de l'Agence wallonne du Patrimoine, de la Province de Liège et son Service Culture, de la ville de Liège.



Imprimé avec le soutien de



SOMMAIRE

<i>Éditorial</i>	1
<i>Une sélection de cartes générales de la principauté et de l'évêché de Liège (XVII^e-XVIII^e siècles) issues du fonds Val-Dieu, Christiane DE CRAECKER-DUSSART</i>	2
<i>La clé-reliquaire de saint Hubert. Une nouvelle publication de Philippe George</i>	14
<i>L'installation des religieux français dans le diocèse de Liège entre 1901 et 1908. Troisième et dernière partie, Jean-Baptiste MUREZ</i>	16
<i>Conférences et concerts du Trésor de Liège</i>	19



Page 1 de couverture. La clé-reliquaire de saint Hubert, propriété de la fabrique de l'église Sainte-Croix à Liège et actuellement en dépôt au Trésor de la cathédrale de Liège. Décor de la poignée. Achim Betzdorf. © Trésor de Liège.

Page 20. Détail de la statuette de saint Pierre en argent et laiton doré. 1750-1751.

Orfèvre Guillaume-René Lamotte. © Annick Lelièvre, Photoclub universitaire Image.

Page 3 de couverture. Vue insolite du premier étage du Trésor.

© Daniel Lognard, Photoclub universitaire Image.

ÉDITORIAL

Comme annoncé dans le précédent *Bulletin*, Monsieur Philippe George a pris sa retraite le 1^{er} septembre 2019 et je lui ai succédé au poste de Conservateur du Trésor de la cathédrale de Liège. Monseigneur Jean-Pierre Delville, Évêque de Liège, lui a octroyé le titre honorifique de Conservateur honoraire. Nous lui souhaitons tous une heureuse et studieuse retraite après ces nombreuses années au service du patrimoine religieux.

Cette prise de fonction a entraîné un nouveau retard dans la parution du *Bulletin*. Une réunion prochaine du Comité de lecture permettra de réfléchir aux modalités de mise en œuvre de celui-ci.

Avec l'accord du Conseil de la Fabrique cathédrale, une première mesure importante a été arrêtée. En effet, le Trésor est désormais ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 17h ; le dimanche, l'horaire de 14h à 17h a été maintenu. Pour ce faire, il a été nécessaire d'engager un nombre supplémentaire d'étudiants qui assurent l'accueil à la boutique de 10h à 14h, l'équipe de bénévoles, plus que jamais au poste, continuant à prendre le relais jusqu'à 17h. Cette décision, qui a un impact budgétaire, a pu être prise grâce aux différents pouvoirs subsidiaires qui continuent à faire confiance au Trésor. C'est l'occasion de remercier le Forem, l'Agence wallonne du Patrimoine (SPW/DGO 4), la Province de Liège et son Service Culture, ainsi que la Ville de Liège. Et ceci, sans compter les nombreux mécènes privés qui, à titres divers, soutiennent le Trésor, notamment par le biais de la Fondation Roi Baudouin et du Fonds David-Constant de ladite Fondation pour la restauration d'œuvres d'art. Sans oublier Ethias qui, depuis de nombreuses années, imprime gracieusement ce *Bulletin*.

Par ailleurs, le Trésor est désormais doté, grâce à l'intervention efficace de Francis Forir, d'une FIP (fiche d'intervention pompiers), laquelle permet d'organiser l'intervention des soldats du feu en cas de sinistre. L'ensemble du personnel, des bénévoles et des étudiants, ainsi que le Conseil de Fabrique ont été dûment sensibilisés à cette problématique.

De nombreuses activités se poursuivent, comme les conférences, les expositions temporaires – « Trésor de procédure. Les archives restaurées du tribunal de la Chambre impériale » organisée par les Archives de l'État à Liège dans la salle Léon Dewez du 15 octobre 2019 au 2 février 2020 – ou sont déjà fixées pour l'année prochaine. D'ores et déjà, je peux vous annoncer que le Trésor et l'Archéoforum de Liège accueilleront une grande exposition de 32 tapisseries qui proviennent essentiellement du château de Saumur. Rendez-vous dans la première quinzaine de novembre !

Enfin, ce numéro contient un intéressant article de Christiane De Craecker-Dussart qui revisite la collection des cartes anciennes du riche fonds du Val-Dieu. Jean-Baptiste Murez achève son étude consacrée à l'installation des religieux français dans le diocèse au début du xx^e siècle. Une invitation vous est également lancée pour partir à la (re)découverte de la clef-reliquaire de saint Hubert, propriété de la Fabrique de Sainte-Croix et en dépôt au Trésor, sous la plume de... Philippe George ! Retraite heureuse et studieuse...

Bonne lecture !

Julien MAQUET

UNE SÉLECTION DE CARTES GÉNÉRALES DE LA PRINCIPAUTÉ ET DE L'ÉVÊCHÉ DE LIÈGE (XVII^E-XVIII^E SIÈCLES) ISSUES DU FONDS VAL-DIEU¹

Christiane DE CRAECKER-DUSSART

Historienne (Université de Liège)

Introduction

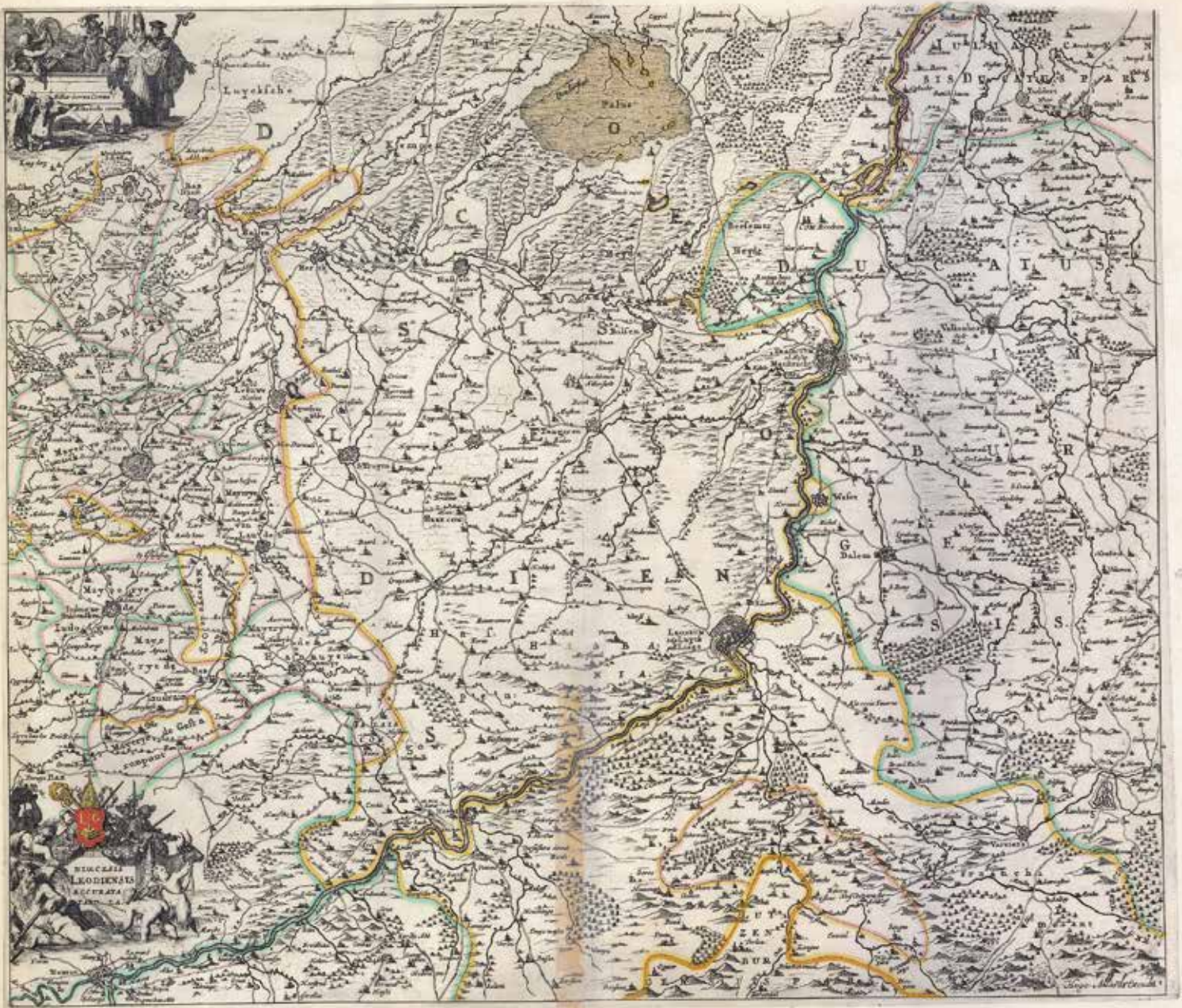
Depuis 2001, le Trésor de la cathédrale de Liège est dépositaire de nombreuses gravures émanant de l'ancienne abbaye du Val-Dieu (à Aubel, dans le pays de Herve)². Parmi elles, un fonds de cartes, plans et vues de Liège, produits par de nombreux éditeurs du XVI^e au XIX^e siècle. L'ingénieur Pierre Narinx a passé en revue ces différents documents et les a classés minutieusement, pour les faire entrer dans l'inventaire général du fonds des gravures anciennes du Val-Dieu, entrepris par Lucienne Dewez et Marie-Paule Willems-Closset depuis 2000. Il s'est documenté sur la conservation des 849 cartes et plans – hormis ceux venant des Albums Duriau³ et divers ouvrages renfermant des cartes, autres richesses du Fonds Val-Dieu – et les a mis en fardes sous papier désacidifié. Cette entreprise, qui contribue à l'histoire, la cartographie et la géographie de la région, a facilité la sélection de quelques cartes de la principauté et de l'évêché de Liège, présentées ici, après une courte biographie de chaque cartographe⁴.

Nous en avons retenu sept allant de la seconde moitié du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle. Certaines sont connues, d'autres moins, mais elles méritent toutes de sortir de l'oubli. Souvent les planches imprimées proviennent d'atlas qui ont été démantelés pour diverses raisons, notamment pour regrouper des cartes tirées de plusieurs recueils et répondre ainsi aux désirs des collectionneurs, mais aussi pour les écouler à l'unité et rendre la vente plus rentable⁵. Cette dispersion rend parfois difficile la datation des cartes. Les planches sélectionnées sont présentées selon un ordre chronologique, sachant que l'imprécision de certaines dates rend ce classement difficile. Elles sont gravées

sur cuivre, imprimées en noir et blanc, puis éventuellement rehaussées de quelques couleurs, peut-être à la demande de l'acquéreur⁶. Sauf exception, elles sont orientées au nord. Rappelons l'extraordinaire multiplicité et complexité des unités de mesure sous l'Ancien Régime. Elles varient toutes – y compris celles de longueur – de région à région, voire de ville à ville, sans système décimal ! Les échelles numériques évaluées et mentionnées ici ne sont donc que des ordres de grandeur⁷. Quant au territoire couvert par chaque carte, les villes citées partent du bas à gauche et suivent le sens des aiguilles d'une montre.

Commentaires

Hugo ALLARD (ou ALLARDT) (1625-1691) est le premier d'une lignée de graveurs et imprimeurs qui connut une certaine notoriété à Amsterdam, même si elle était contemporaine des dynasties Blaeu, Visscher et De Wit. Il est parfois difficile de distinguer les cartes établies par lui ou par ses descendants, notamment Carel, son fils (1648-1709). Celui-ci a repris des cartes de son père en remplaçant simplement Hugo par son propre prénom. Celle du Trésor (fig. 1) est bien de Hugo Allard (*Hugo Allard Excudit*) et serait dès lors antérieure à 1691 et en même temps assez rare. Le titre est dans un cartouche orné des armes de Liège et de la mitre. Un autre cartouche avec divers personnages, dont l'évêque, et des instruments d'arpentage, renferme les échelles *Millia Germa Commu* (Milles communs germaniques) et *Millia Gallie Commu* (Milles communs de France). Les villes fortifiées, villages, églises, routes et bois sont représentés, ainsi qu'une zone



50.192

Figure 1. *DIOECESIS LEODIENSIS ACCURATA TABULA* (Inventaire no 50132), s.l. [Amsterdam] s.d. [avant 1691], 54 x 46 cm, env. 1:20000
 – Territoire : Namur, Aarschot, Maaseik, Limbourg, début des Hautes Fagnes, Spa.

marécageuse au nord de Tongres. Seules les limites, les armes de Liège et la mitre épiscopale sont rehaussées de couleurs.

Nicolas VISSCHER (1649-1702) fait partie d'une dynastie de cartographes, imprimeurs et éditeurs officiant à Amsterdam et produisant des atlas bien diffusés jusqu'au début du XVIII^e siècle. La carte du Trésor (fig. 2) semble venir de l'*Atlas Geographique, contenant La Carte générale des X. Provinces des Païs-Bas Catholiques...*⁸ Le titre et les échelles linéaires (*Milliare Germanicum commune* et *Milliare Gallicum*) se trouvent dans deux cartouches

richement ornés (personnages, cavalier, moulin, armes du duché de Limbourg). Les villes sont représentées avec leurs enceintes, comme Liège, mais aussi Limbourg protégé sur son éperon rocheux par la Vesdre et ses fortifications. Signalons le tracé de la Meuse et des rivières, de nombreux moulins à eau, un moulin à papier, un autre à cuivre, une forge, quelques routes, etc. Le relief est figuré par de nombreuses taupinières, les bois et forêts (parfois identifiés) par des arbres et les limites diverses par des pointillés⁹.

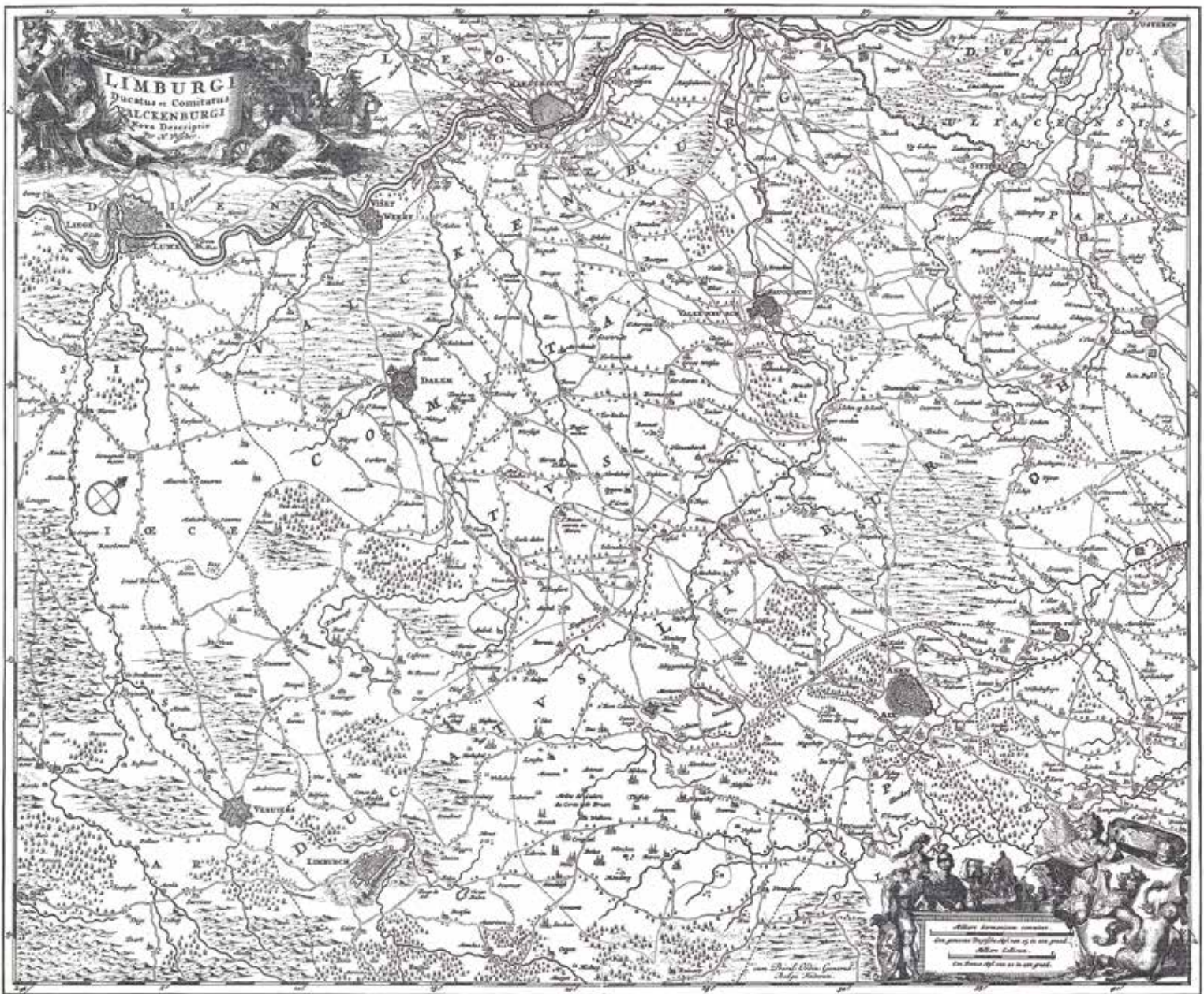


Figure 2. LIMBURGI Ducatus et Comitatus VALCKENBURGI Nova Descriptio Per N. Visscher – Cum Privil. Ordin. General Belgii Foederati (Inventaire no 50790), s.l. [Amsterdam], s.d. [entre 1680 et début du XVIII^e siècle], 58 x 48 cm, env. 1:100.000, orientée au nord-ouest (rose des vents à gauche à mi-hauteur), latitudes et longitudes dans le cadre – Territoire : Liège, Maastricht, Susteren, Aix-la-Chapelle, Hautes Fagnes, Limbourg, Verviers.

Frederick DE WIT (ou de WITT) [junior] (1629 ?-1706) a exercé le métier de graveur et d'éditeur de cartes à Amsterdam. À partir de 1670, il est l'auteur d'atlas et de cartes difficiles à dater. C'est le cas de celle du Trésor (fig. 3a-c). Pourtant, la mention *Amstelodami Apud I. Covens et C. Mortier* indique que la carte est postérieure à la mort de De Wit, ces deux imprimeurs ayant acquis alors certaines de ses plaques. À remarquer la *Notarum Explicatio*, en latin et français, des symboles servant à distinguer l'importance des villes et villages, châteaux, abbayes, chapelles,

etc., ainsi que le rappel des droits de la principauté de Liège sur le duché de Bouillon. Ils sont placés dans un cartouche avec deux écussons représentant les armes de la ville de Liège, surmontées de la mitre, et du comté de Namur, seul ornement de la carte. Les villes et limites sont rehaussées de quelques couleurs. On distingue aussi des marais, ponts et routes. Deux échelles linéaires bilingues sont placées dans un cartouche simple : *Milliaria Germanica Communia.../Lieux communes d'Allemagne... et Milliaria Gallica.../Grandes lieux de France...*

EPISCOPATUS ET PRINCIPATUS LEODIENSIS ET NAMURCENSIS COMITATUS.
 Cum Brabantia, Luxemburgi etc. Finitimis typus Novissimus Auctore F. de Witt Amstelodami Cum Privilegio Potentissimor: D. Dominorum Ordinum Hollandiae Westfrisiae

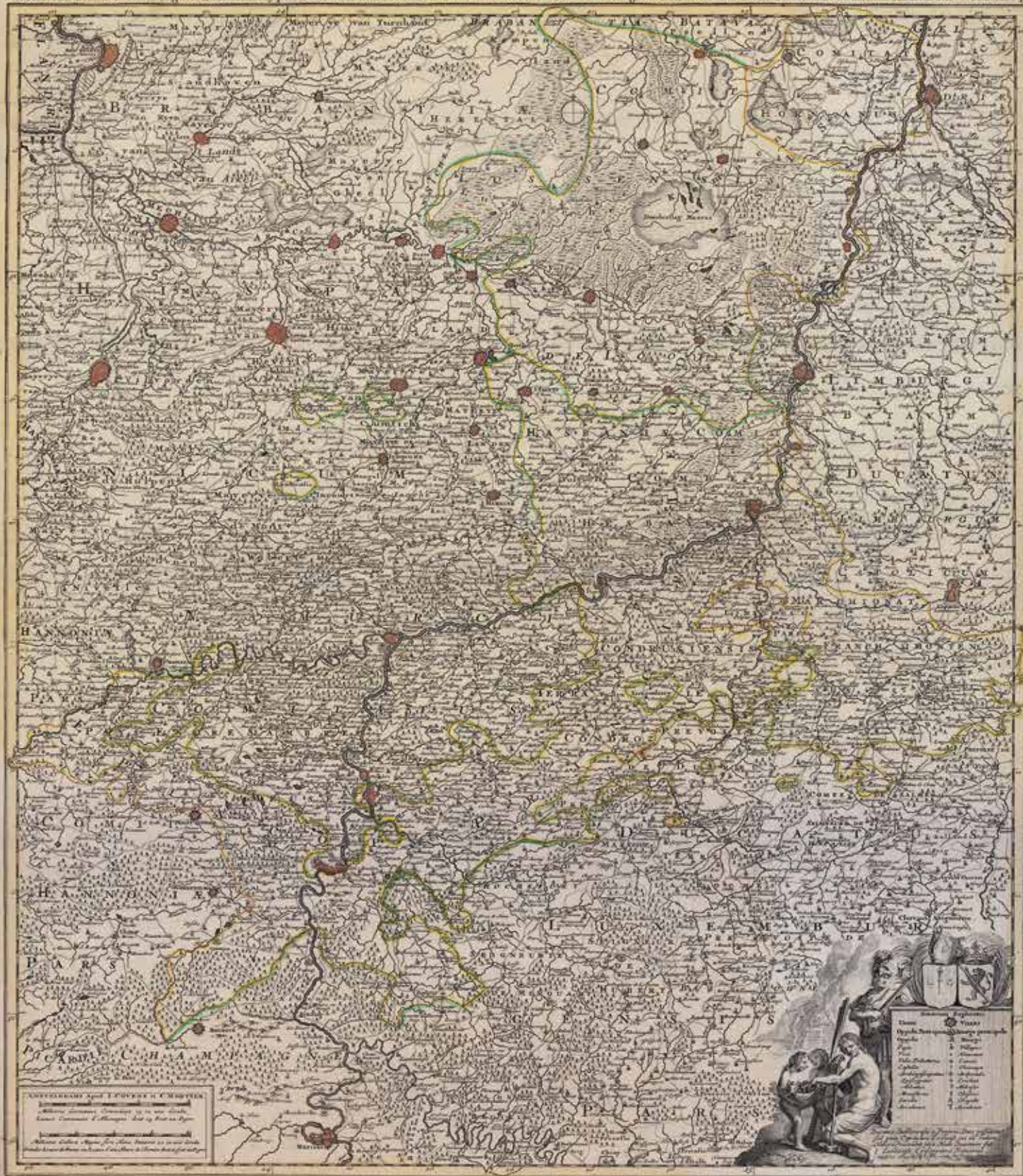


Figure 3a. EPISCOPATUS ET PRINCIPATUS LEODIENSIS ET NAMURCENSIS COMITATUS. Cum Brabantia, Luxemburgi etc. Finitimis typus Novissimus Auctore F. De Witt Amstelodami Cum Privilegio Potentissimor : D. Dominorum Ordinum Hollandiae Westfrisiae (Inventaire no 50150), Amsterdam, s.d. [début XVIII^e siècle], 51 x 60 cm, env. 1:300.000, latitudes et longitudes dans le cadre – Territoire : Rocroi, Thuin, Bruxelles, Anvers, Ruremonde, Limbourg, Clervaux, Bouillon, Mézières.



Figure 3b. Détail avec Liège et Limbourg.



Figure 3c. Cartouche avec la *Notarum Explicatio* et le statut du duché de Bouillon.

Pierre VANDER AA (1659-1733) est éditeur, imprimeur, graveur, libraire et géographe, travaillant à Leyde. Il est l'auteur d'un ouvrage monumental en 66 volumes, *La Galerie agréable du monde, où l'on voit en un grand nombre de cartes tres-exactes et de belles tailles-douces les principaux empires, roïaumes, republicues, provinces, villes, bourgs et forteresses... dressées par divers cartographes, en plus de lui-même*. Cette collection serait terminée en 1729. La carte qui se trouve au Trésor (fig. 4) vient du tome IV *Des Païs-Bas Catholiques, ou X. Provinces*, planche 103. Le titre est dans un cartouche orné de scènes du travail de la vigne et de la forge, avec au-dessus les armes de la ville de Liège surmontées de la mitre, la crosse et l'épée. Ici aussi, deux échelles sont indiquées : *Lieues d'Allemagne* et *Lieues de France*.

Nicolas DE FER (ca 1647-1720) est un célèbre cartographe français, désigné « géographe du roi ». Il a produit de nombreux atlas à un moment où l'on constate des inexactitudes dans les cartes et l'importance des nouvelles mesures effectuées par l'Académie des sciences. Il est à remarquer qu'il signale – et il est pratiquement le seul à le faire à la fin du XVII^e siècle – que ses cartes étaient conformes aux dernières mesures de l'Académie. Voilà une évolution dans l'histoire de la cartographie : elle quitte tout doucement le domaine des arts pour entrer dans celui des sciences. C'est un début très timide, les cartes sont encore proposées à la vente sans véritable changement¹⁰. Au Trésor se trouve un ensemble de 23 planches reliées dans un recueil *Carte des Frontières de France et des Pais Bas...* Deux feuilles supplémentaires, les n^{os} 24 et 25, ont été ajoutées probablement après 1722¹¹. La n^o 24 porte sur la région de Liège (fig. 5). Comme elle est un élément d'un ensemble couvrant pratiquement le territoire de la Belgique actuelle, elle ne comporte ni échelle, ni rose des vents, ni latitude, ni longitude. La rose des vents se trouve sur la feuille n^o 2 *Les environs de Bruges, Ostende...* De même, une échelle linéaire se confond avec le cadre-même des cartes, sauf sur les feuilles 24 et 25. Par contre, ces dernières

sont les seules à mentionner J.F. Benard (16 ?-1751), gendre, héritier et successeur de Nicolas de Fer, qui ajouta ces deux cartes. Notons le relief cette fois bien marqué par des hachures mettant en évidence les vallées.

Tobias Conrad LOTTER (1717-1777) est géographe, graveur de cartes et imprimeur à Augsbourg. Il travaille dans l'atelier de son beau-père Matthaüs Seutters (1678-1757), avant de travailler à son compte : il a retiré le nom de Seutters de la plupart des plaques de cuivre d'origine et l'a remplacé par le sien. Ce fait, courant à l'époque, explique que la carte du Trésor (fig. 6), rehaussée de couleurs, paraisse uniquement sous le nom de « Tobie Lotter » (en plus de sa signature *Tob. Con. Lotter, Sculps.*), ce qui permet d'ailleurs de la dater d'après 1757. Le titre se trouve dans un cartouche orné de scènes de la vie quotidienne et surmonté des armes de la Principauté de Liège, soutenues par deux lions et comportant la devise « Dieu le voulut ». Sous celui-ci, des symboles distinguent ville forte, bourg, village, hameau, château, moulin. Quelques chemins sont signalés ; de très rares taupinières et hachures évoquent le relief. Trois échelles linéaires sont indiquées : *Milles d'Allemagne, Milles de France et Milles d'Italie et d'Angleterre*. Quelques éléments dépassent du cadre : principauté de Stavelot, marquisat de Franchimont, Braine-le-Comte, Ruremonde, etc.

Jean-Claude DEZAUCHE (1745 ?-1824) est éditeur, marchand de cartes, géographe et graveur à Paris. Il a publié des atlas, utilisant les plaques de Guillaume Delisle (1675-1726) et Philippe Buache (1700-1773)¹², à qui il a succédé. À la fin du XVIII^e siècle, il se produit une évolution majeure : la cartographie se transforme. Elle se base sur de nouvelles observations géodésiques, topographiques et astronomiques et devient plus scientifique. Sur la carte du Trésor (fig. 7) – qui est entoilée et pliée, d'où le quadrillage –, les villes ressortent, car elles sont marquées en rouge. De même, les limites ont leur tracé rehaussé de couleurs expliquées : rouge pour la principauté de Liège ; vert pour les terres d'Empire ; bleu pour les parties de la France, safran pour la Principauté de Stavelot ; violet

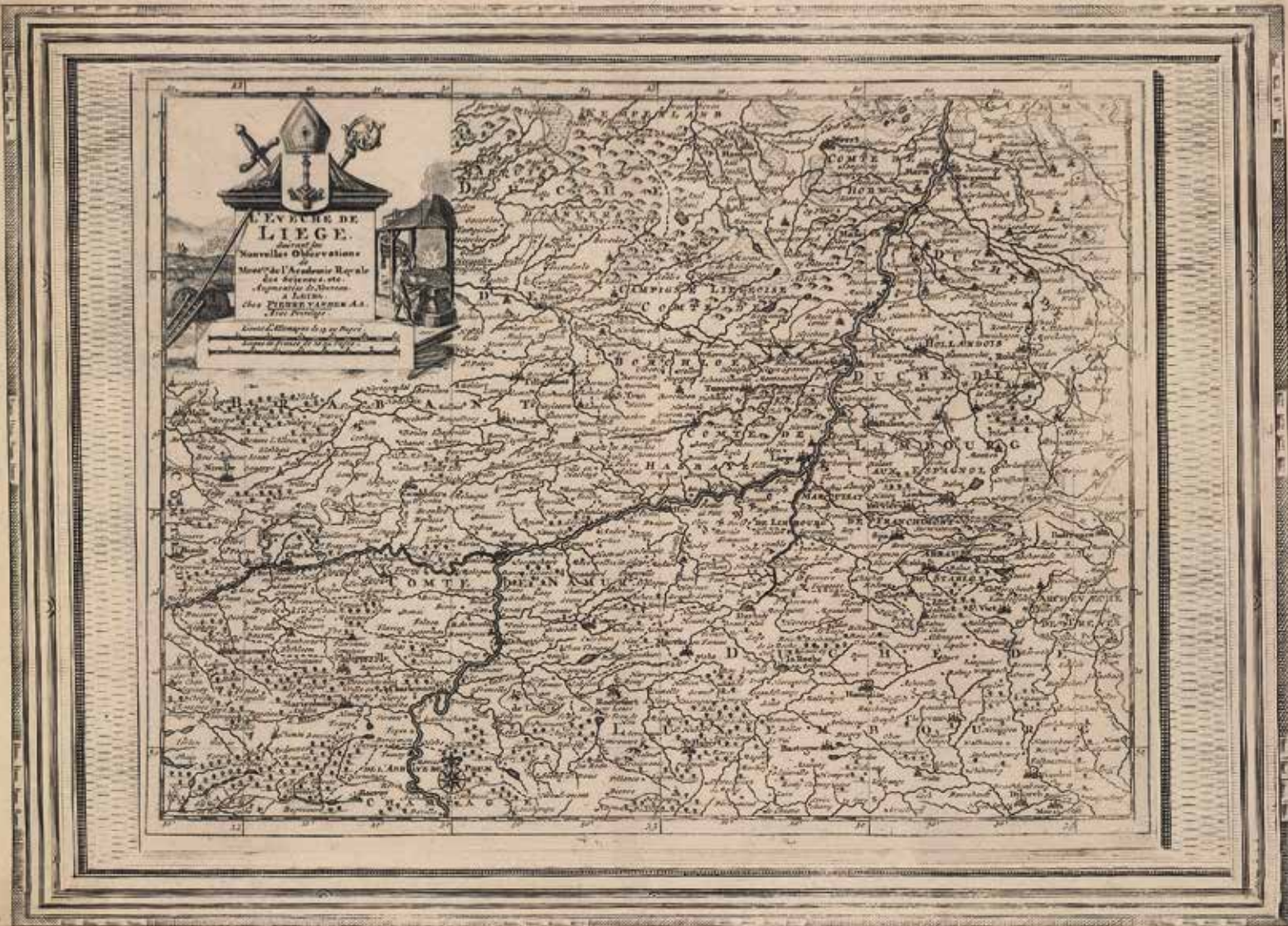


Figure 4. *L'EVECHE DE LIEGE* suivant les *Nouvelles Observations de Mess^{rs} de l'Academie Royale des Sciences, etc. Augmentées de Nouveau. A LEIDE chez Pierre VANDER AA. Avec Privilège* (Inventaire n° 50770), Leide, s.d. [au plus tard 1729], 38 x 25,5 cm, env. 1:700 000, rose des vents dans le bas, à droite de la Meuse, latitudes et longitudes dans le cadre – Territoire : Rocroi, Diest, Maaseik, Prüm et Diekirch.

pour le Duché de Limbourg ; jaune pour les parties hollandaises ; bleu pour la Gueldre prussienne. Les échelles linéaires sont en *Lieues communes de France*, en *Lieues de Brabant* et en *Milles d'Allemagne*. Le verso comporte une étiquette : « Pays de Liege et environs ».

Conclusions

Les cartes gravées sont souvent belles et paraissent soignées. Pourtant, il faut admettre qu'elles ne relèvent guère de la géographie historique *stricto sensu*, qui s'attache entre autres à l'étude précise de la reconstitution et de l'évolution du paysage dans le passé. Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, elles informent

peu sur la géographie de l'espace représenté¹³. Elles sont établies d'après des modèles qui n'évoluent guère, sinon par les couleurs, le graphisme des caractères, l'échelle, l'orientation, les ornements des cartouches. Cet immobilisme est dû en grande partie au poids des traditions, mais aussi au coût élevé des plaques de cuivre et à la difficulté de les transformer. Il n'est donc pas étonnant que les cartes passent d'un éditeur à l'autre, avec leurs limitations, lacunes et imprécisions, voire leurs erreurs. Les frontières et limites, quand elles sont indiquées par des pointillés parfois coloriés, doivent être considérées avec prudence, vu leur complexité, le morcellement et les enclaves multiples, particulièrement en principauté de Liège¹⁴. Souvent on trouve simplement les noms des territoires (comté,

duché, évêché untel) sans limites entre eux¹⁵. Les routes ne sont que rarement mentionnées. Le relief est évoqué sommairement par des taupinières, exceptionnellement des hachures¹⁶.

Par contre, les cartes gravées font bien partie de l'histoire de la cartographie. Au bout du compte, elles évoluent vers plus de rigueur : les progrès scientifiques, le besoin de précision et de plus d'exactitude sont inéluctables. Une nouvelle ère commence déjà avec Nicolas de Fer (fig. 5), même si c'est très timide, mais surtout avec Jean-Claude Dezauche (fig. 7), dans la lignée de Guillaume Delisle¹⁷ : ils se basent sur des observations de l'Académie

royale des Sciences de Paris. On assiste à une révision des anciennes mesures et à plus de précision, même si certains continuent à produire des cartes dans un style plaisant, avec des cartouches magnifiquement ornés.

Notes

¹ Mes remerciements chaleureux vont à Philippe George pour la suggestion de cette étude et à Alexandre Alvarez pour les reproductions.

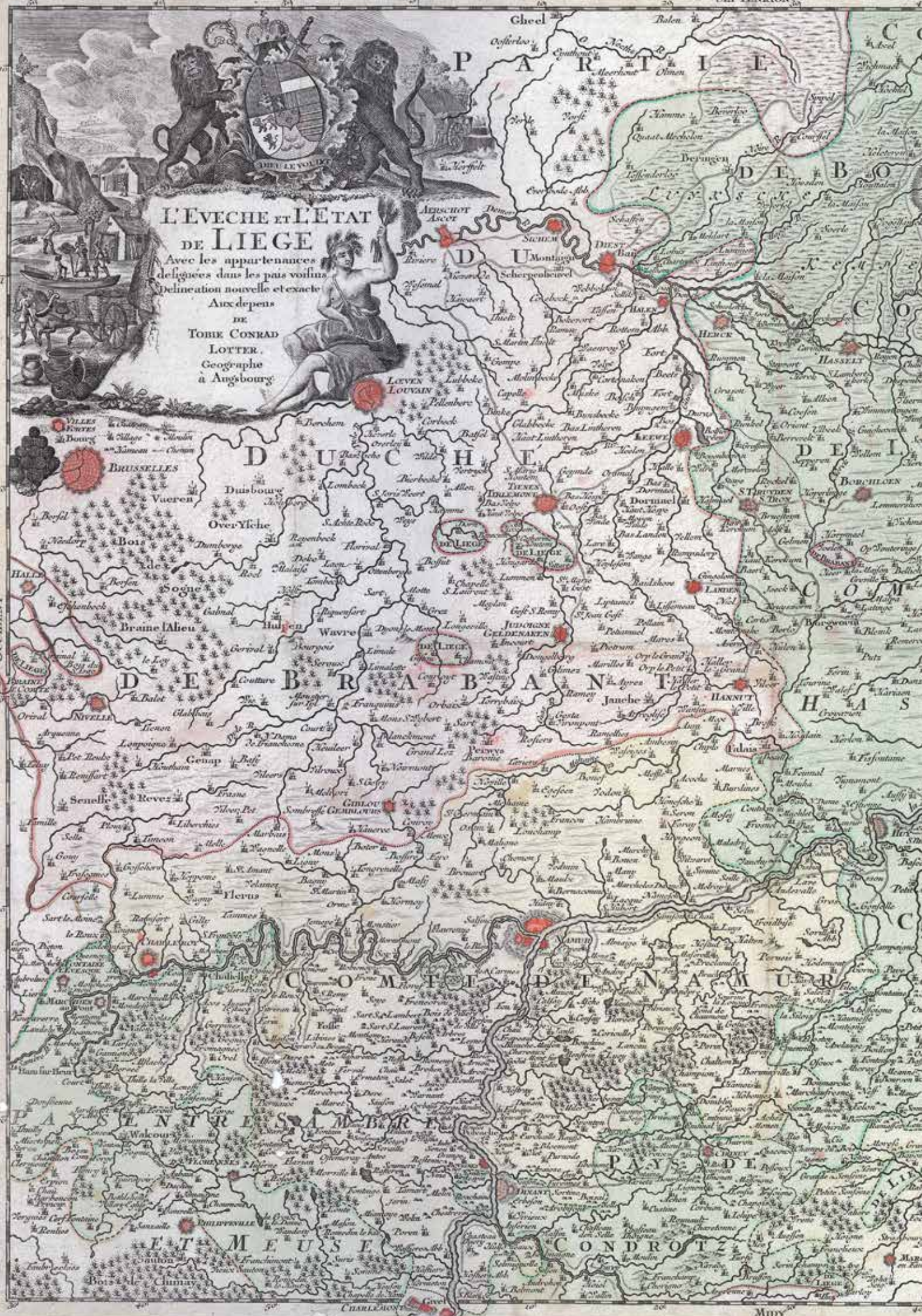
² Pour l'histoire des gravures du Val-Dieu, v. *Bloc-Notes* à partir du n° 6/2006. – Voir aussi A. DEJARDIN, *Recherches sur les cartes de la principauté de Liège et les plans de la ville*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 4, 5, 8, 13, 20, 23, 25, 26, Liège, 1860-1897 (quelques

Figure 5. LES ENVIRONS DE MASTRIHT, LIEGE, HUY, VISET, TONGRES, BORCHLOEN, WAREM, ET S^t TRON. A Paris chez Jac. F. Benard Gendre de N. de Fer geog^e de sa Maj. Catho^e Quay de l'Horloge du Palais a la Sphere Royale (Inventaire n° 50513), Paris, s.d. [après 1722], 39 x 30,5 cm, env 1:150 000 – Territoire : Annevoie, Saint-Trond, Maastricht, Tilff, Huy.



L'ÉVÊCHE ET L'ÉTAT DE LIÈGE

Avec les appartenances
déliées dans les pais voisins
Délimitation nouvelle et exacte
AUX DEPENS
DE
TOBIAS CONRAD
LOTTER
Geographe
à Angsbourg



OCCIDENT



Figure 7. NOUVELLE CARTE DE L'EVÊCHÉ ET PRINCIPAUTÉ DE LIEGE. Dressée d'après plusieurs Cartes particulières et Manuscrites assujéties aux observations Astronomiques de M.M. De l'Académie R^e des Sciences. Par DEZAUCHE, Successeur des S^s De Lisle et Phil. Buache premiers Géographes du Roi et de l'Académie Royale des Sciences. A Paris chez l'Auteur, Rue des Noyers. Avec Privilège du Roi 1785 – en bas à droite, un encart : SUPPLÉMENT à la Principauté et Evêché de LIEGE Qui se joint sur la gauche de la Carte à la partie Inférieure A Liège. Chez Terry, M^d d'Estampes, au Mauriane en Pierreuse, Et chez les Libraires et M^{ds} d'Estampes (Inventaire n° 50226), Paris, 1785, 48x63 cm, env. 1:240.000, latitudes et longitudes dans le cadre – Territoire : Philippeville, Louvain, Diest, Ruremonde, Aix-la-Chapelle, Limbourg, Bouillon ; dans l'encart inférieur droit : Chimay, Beaumont, Thuin, Charleroi, Philippeville et Couvin. Détails.

modifications s'imposent). – Sur les cartes de la principauté de Liège, voir aussi Eugène WAHLE, *Liège et la Principauté dans la gravure ancienne (XVI^e-XIX^e siècle)*, Liège, E. Wahle éd., 1980, *Introduction*, p. 5-11.

³ Jean-Louis POSTULA, *Un moine collectionneur de gravures à l'abbaye du Val-Dieu, Servais Duriau (1701-1775)*, dans *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, t. 14, n° 310, Liège, 2005, p. 665-696.

⁴ Sur les cartographes, v. Ronald Vere TOOLEY, *Tooley's Dictionary of mapmakers*, New York et Amsterdam, éd. A.R. Liss et Meridian-Verlag, 1979. – Voici quelques sites institutionnels précieux donnant accès à des cartes anciennes : – quatre institutions fédérales belges (Institut géographique national, Bibliothèque royale, Archives de l'État et Musée royal de l'Afrique centrale) ont créé *Cartesius*, portail offrant une riche collection de cartes anciennes accessibles en ligne : <http://www.cartesius.be/> ; *CartesiusPortal/* ; – l'Université de Liège possède des cartes anciennes, datant du XVI^e au XIX^e siècle. Certaines sont numérisées et accessibles via le portail DONUM : <https://donum.uliege.be/handle/source/oldmaps/> ; – collection des cartes anciennes de la Bibliothèque nationale de France : <https://gallica.bnf.fr/html/und/cartes/cartes/> ; – collection des cartes anciennes de la bibliothèque de l'Université d'Amsterdam : <http://dpc.uba.uva.nl/kaartencollectie/> ; – portail européen : <https://www.europeana.eu/portal/fr/collections/maps/> ; – site de Fabrice Muller (Trésor de la cathédrale de Liège) : <http://www.fabrice-muller.be/> > Liège > Vues anciennes > Cartes et plans.

⁵ Mireille PASTOUREAU, *Les atlas français. XVI^e-XVII^e siècles. Répertoire bibliographique et étude*, Paris, éd. BNF, 1984, p. III.

⁶ Wulf BODENSTEIN, *Horizons de la Beauce. Cartes géographiques de l'ancien grenier de la France*, Janville, éd. Mairie de Janville, 2018, p. 13.

⁷ Christiane DE CRAECKER-DUSSART, *L'aventure du mètre*, dans *Athena*, Namur, éd. Région wallonne, n° 214, 2005, p. 84-88.

⁸ BNF : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5972890c>

⁹ Sur les symboles utilisés, v. François DE DAINVILLE, *Le langage des géographes. Termes, signes, couleurs des cartes anciennes (1500-1800)*, Paris, éd. CTHS, nouvelle édition, 2018.

¹⁰ Mireille PASTOUREAU, op.cit., p. VI-VII et 167-168.

¹¹ Ces deux feuilles ne figurent pas sur la liste que Benard, genre de Nicolas de Fer, publia à cette date : Claire LEMOINE-ISABEAU, *Les militaires et la cartographie des Pays-Bas méridionaux et de la Principauté de Liège à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècle*, Bruxelles, éd. Musée royal de l'Armée, 1984, p. 51 et 95-100.

¹² Guillaume Delisle, membre de l'Académie des sciences, géographe du roi et élève de Jean-Dominique Cassini, apparaît comme un novateur : il adopte les résultats fournis par les géodésistes et les astronomes et donne des cartes avec des tracés précis, éliminant les éléments fantaisistes. Philippe Buache, genre et successeur de Delisle, travaille comme lui : Monique PELLETIER, *Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au siècle des lumières*, Paris, éd. BNF, 2001, p. 92-97 et 104.

¹³ Claire LEMOINE-ISABEAU et Étienne HÉLIN, *Cartes inédites du pays de Liège au XVIII^e siècle*, Bruxelles, éd. Crédit communal, 1980, p. 9. Ces auteurs insistent sur les petites échelles et sur les erreurs reproduites d'édition en édition.

¹⁴ Voir la carte de Joseph RUWET, *La principauté de Liège en 1789. Carte de géographie historique*, Bruxelles, Commission royale d'Histoire, 1958, p. 90.

¹⁵ Louis TRENARD, *La géographie, source d'histoire*, dans Frédéric BARBIER, *La carte manuscrite et imprimée du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, éd. K.G. Saur, 1983, p. 78-80. – Claire LEMOINE-ISABEAU, *Limites sur les cartes anciennes et cartes des limites*, dans *Archives et bibliothèques de Belgique*, n° spécial 31, Bruxelles, 1986, p. 277-290.

¹⁶ Claire LEMOINE-ISABEAU, *Les militaires et la cartographie des Pays-Bas méridionaux et de la principauté de Liège*, p. 48. – Voir aussi n. 9.

¹⁷ Voir n. 12.



Figure 7b. Cartouche montrant le caractère plus scientifique de la carte.

LA CLÉ-RELIQUAIRE DE SAINT HUBERT

Une nouvelle publication de Philippe George

Selon la légende, saint Hubert († 727) aurait reçu cette clef monumentale lors d'un pèlerinage à Rome où il aurait été désigné évêque de Tongres-Maastricht par le pape Serge après que celui-ci eut appris en rêve l'assassinat de saint Lambert (ca 700). La poignée contient une limaille réputée provenir des chaînes de saint Pierre.

Cette relique était originellement conservée dans l'ancienne collégiale Saint-Pierre à Liège où saint Hubert s'était fait ensevelir jusqu'au transfert de son corps en 825 à l'abbaye d'Andage, l'actuelle ville de Saint-Hubert en Ardenne. Après la destruction en 1811 de la collégiale Saint-Pierre, la clef a été transférée à l'église Sainte-Croix, dont le Conseil de Fabrique a consenti, en accord avec l'évêque, à la mettre en dépôt au Trésor de la cathédrale de Liège.

Dans le style alerte et enlevé qui le caractérise, Philippe George, Conservateur honoraire du Trésor de la cathédrale de Liège, invite le lecteur à la découverte de ce magnifique objet d'art classé comme « Trésor de la Fédération Wallonie-Bruxelles » depuis le 16 juin 2012 (*M.B.*, 7 septembre 2012).

À la croisée entre les sciences exactes et les sciences humaines, une analyse archéométrique de cette œuvre en laiton fondu laisse à penser qu'elle daterait de l'épiscopat d'Henri II de Leez, évêque de Liège (1145-1164), et qu'elle fut retravaillée au XIII^e siècle.

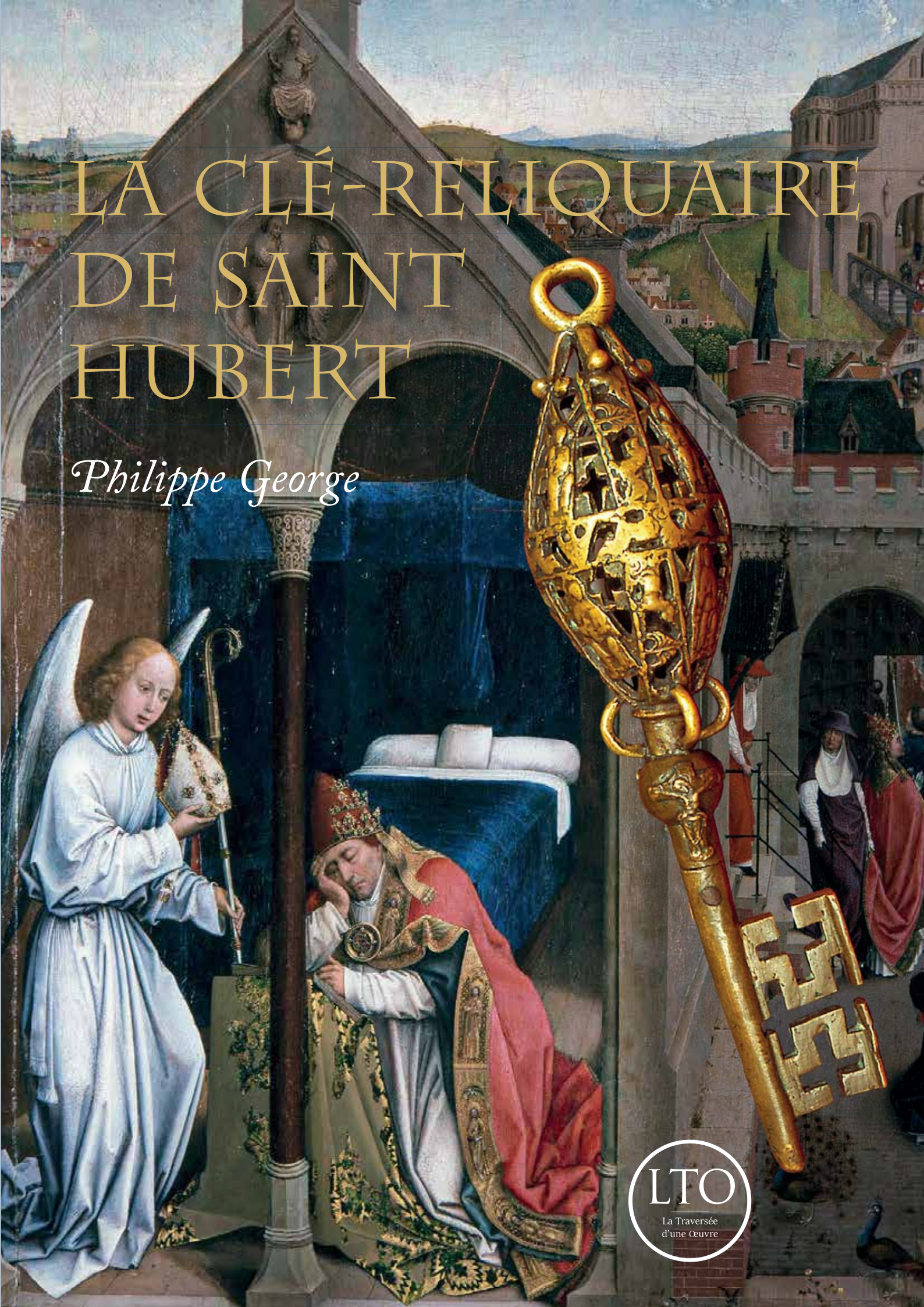
Cet ouvrage constitue le premier numéro d'une nouvelle collection intitulée « Trésors » éditée par l'asbl « La Traversée d'une Œuvre » (LTO) dont l'objectif est d'étudier, de valoriser et de promouvoir, sous quelque forme que ce soit, le patrimoine mobilier public ou privé conservé sur le territoire de la Belgique.



Remacle LE LOUP, *Les Délices du Pays de Liège*, la collégiale Saint-Pierre, détruite en 1811, où était originellement conservée la clé de saint Hubert. © Trésor de Liège.

LA CLÉ-RELIQUAIRE DE SAINT HUBERT

Philippe George



L'INSTALLATION DES RELIGIEUX FRANÇAIS DANS LE DIOCÈSE DE LIÈGE ENTRE 1901 ET 1908

Troisième et dernière partie

Jean-Baptiste MUREZ
Doctorant en histoire (Université de Liège)

A. Insertion dans la vie locale

L'arrivée des religieux français en Belgique suscita des réactions très diverses dans le milieu politique. Les uns, notamment au sein de la gauche libérale, les accusèrent d'amener un mauvais esprit, de faire concurrence aux Belges dans le milieu de l'artisanat et de l'enseignement, et même de faire monter les prix de l'immobilier. Les autres, surtout catholiques, se félicitèrent au contraire de l'aide accordée à ces proscrits et affirmèrent qu'ils participeraient à l'économie locale, à la fois en consommant des produits et en vivifiant le marché immobilier.

Ainsi, la libérale *Indépendance belge* du 4 décembre 1903 reprit les propos de Jules Giroul député de Huy¹, tenus la veille à la Chambre des Représentants : « De nombreuses religieuses françaises en rébellion (*sic*) contre les lois républicaines, font office d'institutrices-gardiennes, alors que dans notre pays une multitude de jeunes filles dignes et capables sollicitent les moyens de gagner honorablement leur vie...² ».

De l'autre côté, on peut lire, dans le catholique *Journal de Bruxelles* du 10 février de la même année : « Les journaux anticléricaux de toute nuance se plaisent à répéter tous les

jours que l'invasion des religieux français va ruiner le pays. Nous avons déjà répondu à cet argument. Les religieux, en somme, nous apportent leurs capitaux. Ils achètent à des prix inespérés des propriétés qu'au jour plus ou moins lointain de leur retour chez eux ils revendront à des prix vraisemblablement fort inférieurs au prix d'achat. Nous bénéficierons de la différence. Mais ce n'est pas tout. C'est une bonne fortune, en somme, pour un village que de voir arriver des religieux ou des religieuses qui ont – les journaux anticléricaux le disent eux-mêmes chaque jour – une jolie fortune et qui favorisent singulièrement le commerce de l'endroit³. » S'il faut étudier précisément chaque cas avant d'en tirer des conclusions, on constate que le ton de la presse est souvent passionné sur ce sujet qui revient très régulièrement dans les colonnes, surtout entre 1901 et 1905. L'installation de grands collèges de jésuites comme Antoing, dans un autre diocèse, ou Marneffe qui nous concerne, eut forcément des répercussions sur l'économie locale, ne serait-ce que par le nombre de bouches à nourrir.

Les archives des jésuites ont conservé bon nombre de pièces comptables parlant d'achat de boissons, de nourriture, d'embauche d'entrepreneurs et d'ouvriers locaux pour la rénovation ou l'agrandissement des bâtiments. Par exemple, le diaire du Père ministre indique, pour la date du 30 mai 1905 : « La maçonnerie du collège terminée, on a donné à dîner aux 82 ouvriers employés aux constructions. La table était dressée sous

¹ Jules Giroul (1857-1920), libéral, a d'abord été conseiller communal (1887), puis échevin (1890) de Huy. Il est élu conseiller provincial (1892-1894), puis député de Huy-Waremme de 1900 à 1914. Il finit par perdre son siège cette dernière année. – P. DELFORGE, *L'Assemblée wallonne 1912-1923. Premier Parlement de la Wallonie ?*, Namur, Institut Destrée, 2013, p. 157.

² *Annales parlementaires. Chambre des représentants*, séance du 3 décembre 1903, citée dans *Indépendance belge* du 4 décembre 1903, p. 5.

³ *Le journal de Bruxelles*, 10 février 1903, p. 1. Consultable en ligne sur <http://www.belgicapress.be/index.php?lang=FR>

la charmille⁴. » Les exemples de ce type regorgent et laissent penser que les jésuites s'entendaient plutôt bien avec les autorités de Huy : le bourgmestre de la ville est invité au château, la fanfare Saint-Pierre vient y jouer, un père jésuite remplace le curé de la ville, absent, etc.

De plus, les pères jésuites se sont entendus avec les gestionnaires du chemin de fer, qui amenaient leurs élèves depuis la France et avec lequel ils repartaient pendant les vacances. Cela occasionna un certain mouvement, qui eut des répercussions sur la clientèle. Rapidement, dès les premières années, des tarifs et trains spéciaux pour les jeunes furent donc organisés par les chemins de fer belges et, en 1911 encore, à la fête du Révérend Père Recteur furent invités (entre autres) le chef de gare d'Huccorgne, localité proche, et un certain M. Philippe, inspecteur général des chemins de fer du Nord-Belge⁵.

Par contre, les relations que les communautés plus contemplatives entretenaient avec l'extérieur furent moins nombreuses, de par la nature même de ces congrégations. D'ailleurs, le fait que leurs chapelles ne fussent pas ouvertes au public extérieur renforça cet état de fait. Néanmoins, il leur arriva de faire des travaux elles aussi, et elles reçurent d'autres Français venus les assister comme confesseurs par exemple. Bon nombre de papiers conservés dans les archives témoignent de la volonté de bénéficier du secours spirituel d'un prêtre, bien au-delà de la période considérée⁶. Il en va de même pour les religieuses garde-malades et pour celles qui venaient en aide aux personnes âgées, comme celles de Tihange. Ces dernières se rendirent ainsi chez les jésuites en 1907 : « un patronage des sœurs de Tiange (sic) vient en promenade. On met à leur disposition la salle à manger de l'hôtellerie : on leur donne deux paniers de bière⁷. »

⁴ Diaire du Père ministre, 30 mai 1905.- AJF, Série E, Sous-série EMa, carton 15.

⁵ Diaire du Père ministre, 14 mai 1911.- *Ibid.*, carton 16.

⁶ « Le RP Recteur va confesser les Carmélites de Statte. », Diaire du Père ministre, 8 mars 1912. *Ibid.*

⁷ Diaire du Père ministre, 15 septembre 1907.- *Ibid.*, carton 15.

B. Les relations avec le clergé belge

Quelles furent les relations entre les religieux français et le clergé belge, du curé de paroisse à l'évêque de Liège ? Il ressort de l'étude des correspondances des différents acteurs qu'elles furent plutôt sincères et marquées par la volonté d'aide de la part des autorités diocésaines, ne seraient les craintes exprimées quant à la trop grande visibilité des ordres français et de leurs activités. Quant aux Français, ils expriment à plusieurs reprises de la reconnaissance, ce qui fut parfois différent dans d'autres diocèses.

Citons un autre passage du mandement de carême de Monseigneur Rutten pour l'année 1907 : « Vous assistez avec une douloureuse peur aux attentats sacrilèges qui, dans le pays de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, tendent ni plus ni moins qu'à la destruction complète, à l'anéantissement de la religion professée par la grande majorité des citoyens⁸. » Or, l'évêque, au-delà de cette prise de position, permit à de nombreuses congrégations religieuses françaises de s'établir dans son diocèse, ce dont elles le remercièrent parfois très chaleureusement dans leurs lettres. De plus, trace est trouvée de l'existence d'un « comité du denier des religieux expulsés », sans que les documents consultés ne donnent, hélas, beaucoup de détails sur ce dernier⁹. Cela ne veut pas dire que l'évêque de Liège accepta toutes les demandes, car elles étaient nombreuses, surtout les premières années. Ainsi, répondant à son homologue de Namur qui lui demandait d'accueillir des prémontrés français à Moha (arrondissement de Huy), lieu où un paroissien mettait à leur disposition une propriété : « je ne puis accorder qu'une permission conditionnelle¹⁰. » Au sujet des créations d'établissements nouveaux, l'*Indépendance belge* du 19 avril 1903 rappela d'ailleurs : « Les évêques, soucieux

⁸ ADL, *Fonds Rutten, Acta episcopalia* Rutten, vol 1., 1901-1914, 1907.

⁹ ADL, *Fonds Rutten*, cartons 115-116.

¹⁰ Annotation en marge. Lettre de l'évêque de Namur à celui de Liège, 10 septembre 1901. L'information a été transmise par le curé d'Andenne à l'évêque de Namur. - *Ibid.*, carton 111.

de ne créer aucune difficulté au gouvernement veulent écarter toute cause de différend diplomatique [notamment à cause des nombreux établissements frontaliers] ; mais là où ce danger n'existera pas, aucune mesure ne sera édictée, sous la réserve toutefois que les œuvres existantes ne pâtiront point de la situation nouvelle au-delà d'une certaine limite. »

Dans d'autres cas, ce furent les curés belges qui vinrent épauler les Français, en les aidant à trouver un lieu où vivre et reprendre leurs activités, en disant la messe, en venant les confesser. On peut citer le cas du curé Tschoffen, d'Ombret (arrondissement de Huy), qui aida des sœurs dans la création d'écoles de cette commune, avec d'ailleurs bien des difficultés. Il servit également d'intermédiaire avec l'évêque¹¹. Les jésuites de Marneffe furent aussi en relations assez étroites avec les curés des environs, comme celui d'Huccorgne. Les responsables de la congrégation leur rendaient visite, leur demandaient des conseils pour réaliser des bonnes œuvres, les remplaçaient lors de maladies ou d'absences momentanées. Lors de la fête de la Sainte Barbe de l'année 1902, jésuites et curé de Marneffe s'employèrent conjointement à la célébrer, les premiers y tenant un discours et y jouant de la musique¹². Les diaires des hommes de la Compagnie de Jésus regorgent d'exemples de ce genre.

Conclusion

La présence des religieux français dans le diocèse de Liège est une donnée importante pour la période 1901-1914. Se concentrer sur les premières années, notamment 1901-1908¹³, a permis de voir dans quelles

conditions s'effectuèrent leur départ de France, leur installation sur place et la reprise de leurs activités. De manière générale, ils furent moins nombreux à arriver par la suite. Plusieurs causes l'expliquent. La première est que le vote des lois contraires à leur mode de vie court surtout entre 1901 et 1905. Beaucoup de congrégations partirent donc à ce moment-là. D'autres prirent la route de Belgique un peu plus tardivement, 1905-1908 essentiellement. Les raisons sont que les fermetures de leurs maisons avaient été retardées grâce à des soutiens locaux et/ou de longs procès qui allongèrent les opérations de liquidation et aussi du fait que « certains évêques français [avaient] gardé les congrégations de leur diocèse le plus longtemps possible sous leur aile, jusqu'à ce que la situation devienne intenable¹⁴. »

La seconde raison est une plus grande réticence des évêques belges à accepter de nouvelles arrivées après les premières « vagues ». À la fois car un trop grand nombre de nouvelles fondations rendait leur gestion difficile, et aussi parce que les pressions venues du gouvernement et du Saint-Siège se multiplièrent. Ces dernières se firent mieux coordonnées et plus efficaces dès 1904¹⁵. Nous l'avons vu, cela n'a pas empêché toutes les arrivées ultérieures. Outre celle des carmélites de Statte déjà citée, on peut prendre pour exemple l'arrivée des sœurs de la Sainte-Enfance de Versailles à Bierset en 1908, où elles restent jusqu'en 1913¹⁶.

Il n'a bien sûr pas été possible de tout dire, tant le phénomène revêt de multiples formes. De plus, bien des religieux s'installèrent dans d'autres diocèses de Belgique et y vécurent des réalités différentes.

¹¹ Lettre du curé d'Ombret à l'évêque de Liège, 21 décembre 1903, *ibid.*, carton 113.

¹² *Le courrier de Huy*, 7 décembre 1902.

¹³ Elles constituent l'époque où l'arrivée des Français est la plus importante : « Si l'on ne peut expliquer la baisse de la fin du XIX^e siècle [d'arrivée de Français], la reprise de 1897-1906 et la pointe de 1903-1905 (les effectifs ont plus que doublé en deux ans) semblent être dues à deux causes : d'une part l'exil des religieux français à la suite des mesures anticongrégaristes (*sic*) prises dans leur pays depuis 1891 ;

d'autre part, l'exposition universelle de Liège en 1905. » – É. VAN DER STRATEN WAILLET, *op. cit.*, p. 98.

¹⁴ H. MOEYS, *op. cit.*, p. 158.

¹⁵ *Id.*, p. 179.

¹⁶ Et ce, pour de l'enseignement élémentaire. – P. WYNANTS, *op. cit.*, p. 248.

CONFÉRENCES DU TRÉSOR DE LIÈGE

2019 – 2020

Onzième cycle annuel de conférences d'art et d'histoire

Les conférences ne sont désormais plus annoncées dans ce *Bulletin* non seulement pour éviter tout risque de confusion ou d'erreur dans les dates, mais aussi pour que les auditeurs n'aient plus la surprise de se déplacer pour une conférence qui a dû être annulée en dernière minute.

Le programme est désormais uniquement disponible sur le site internet du Trésor. Nous vous invitons à aller le consulter et vérifier, avant chaque conférence, si un problème dans l'organisation de celle-ci n'est pas intervenu.

En raison du coronavirus, les conférences suivantes sont reportées à la saison prochaine : Marie TIELEMANS (ULB), sur l'abbaye de Saint-Trond au XII^e siècle ; Valentine JEDWAB (ULB), sur l'évangélisation de la Toxandrie (Campine).

**Toutes les conférences ont lieu le mardi au Trésor
à 18 h 30 précises et ont une durée approximative d'une heure.**

Modératrice : Christine RENARDY, Docteure en histoire

Renseignements : Kevin SCHMIDT, Assistant en histoire du Moyen Âge : kschmidt@uliege.be

PAF par conférence : 5 € – abonnement au cycle : 25 €

Avec le soutien de



CONCERTS AU TRÉSOR

En raison du coronavirus, les quatre concerts de mai et juin 2020 sont reportés à la saison prochaine.

Renseignements : info@tresordeliege.be ; 04 262 31 62.





À Liège, la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert fut démolie à la Révolution.

Les œuvres sauvegardées, ainsi que celles d'églises disparues dans le diocèse de Liège, sont présentées dans les bâtiments du cloître de l'actuelle cathédrale Saint-Paul : orfèvreries, textiles, sculptures, peintures, gravures...

La scénographie illustre les contextes dans lesquels ces œuvres ont été réalisées et retrace l'histoire de l'ancienne principauté épiscopale de Liège.



TRÉSOR
DE LIÈGE